

Assises de la Solidarité - Chantier 5, Table ronde 2

« Quels modes de production et de financement privés innovants au service du développement »

Fiche « Investissement lié à l'impact social [*impact investing*] »

Dans un contexte marqué par des difficultés croissantes d'accès aux financements pour les programmes sociaux et environnementaux, porteurs de projets, bailleurs et puissances publiques réfléchissent conjointement et développent des expérimentations visant à optimiser l'utilisation des fonds disponibles. L'approche est encore récente et les débats nombreux, notamment concernant l'évaluation des projets, mais des initiatives intéressantes alimentant la réflexion dans le domaine méritent toutefois d'être signalées, à l'instar des trois exemples développés ci-après.

Exemple 1 : European Venture Philanthropy Association (EVPA)

Localisation : Europe

Besoin social : Accompagner stratégiquement les ONG/entrepreneurs sociaux afin d'optimiser la gestion de l'argent et son impact

Type d'innovation : Philanthropie non financière associée à la philanthropie financière

Modèle économique : Dans la *venture philanthropy*, la rentabilité sociale prime sur la rentabilité financière. Lorsqu'un retour financier est réalisé, il est réinvesti dans un nouveau projet de *venture philanthropy* dans 68 % des cas.

Descriptif :

La *venture philanthropy* est un **modèle de philanthropie alliant financement et conseil**. Après moins de six ans d'existence, elle compterait plus d'un milliard d'euros investis. Elle est représentée en Europe par la European Venture Philanthropy Association (EVPA), qui regroupe actuellement 120 acteurs du secteur (investisseurs et bénéficiaires). Dans ce modèle, les investisseurs et ONG/entrepreneurs sociaux forment des partenariats, comprenant des rencontres mensuelles et une participation de l'investisseur au conseil d'administration dans près de 50 % des cas. **Le partenariat est généralement stable dans la durée (souvent 4 ans ou plus) et innove financièrement par un mix de dons, de prêts, et d'investissements en capital et quasi-capital**. L'accompagnement non-financier octroyé par les investisseurs (conseil stratégique quasi systématique, coaching, réseaux, aide à la collecte de fonds ou à la gouvernance) a pour vocation d'aider les organisations bénéficiaires à être mieux gérées, plus conscientes de leur impact et à accéder ainsi plus facilement à de nouvelles possibilités de financement.

Les premières statistiques sur la *venture philanthropy* en Europe présentées à l'occasion de la 7ème conférence annuelle de l'European Venture Philanthropy Association (EVPA), tenue les 16 et 17 novembre 2012, mettent en lumière les caractéristiques suivantes du modèle :

- Principales organisations bénéficiaires : ONG et entreprises sociales, en majorité jeunes ou en croissance
- Principaux secteurs bénéficiaires : la santé et l'éducation (50 % des investissements)
- Principaux publics bénéficiaires : populations vulnérables : la jeunesse (18 %), les exclus (14 %), les handicapés (11 %), les immigrés (10 %).
- la moitié des investisseurs observés ne se concentrent que sur le retour sociétal, 38 % sur un retour sociétal supérieur au retour financier, 10 % sur des retours équivalents et seuls 2 % jugent ainsi le retour financier plus important.
- Dans 68 % des cas, lorsqu'un retour financier est réalisé, il est réinvesti.

Impact(s) :

- 1 milliard d'euros investis en 6 ans
- Près de 60% des bénéficiaires de *venture philanthropy* ont considéré l'impact du soutien non financier plus important que l'argent reçu.

En savoir plus : site internet de l'EVPA www.evpa.eu.com

Exemple 2 : SASIX, bourse d'investissement social en Afrique du Sud :

Localisation : Afrique du Sud

Besoin social : Faciliter le financement de projets à fort impact social en Afrique du Sud et la professionnalisation des ONG

Type d'innovation : Innovation de procédé. Le modèle propose une évaluation des ONG et des projets afin d'aiguiller les donateurs vers des projets à fort impact social.

Modèle économique : Modèle associatif. Revenus tirés de frais de gestion (15 %) afin de couvrir l'ensemble des coûts.

Descriptif :

Créée en 2008, l'ONG South African Social Investment Exchange (SASIX) est une plateforme faisant l'interface entre donateurs et ONG, qui fonctionne sur le modèle de **bourse d'investissement social** appliqué à l'Afrique

du Sud. Il s'agit d'encourager les individus et entreprises à investir dans des projets associatifs à fort impact social par l'élaboration d'un classement de ces derniers via un processus d'évaluation de 6 mois, incluant audit financier, diligence raisonnable, visites sur place, analyse organisationnelle et management. Le financement du projet s'effectue ensuite par le biais de parts émises par SASIX. La nature de l'investissement est le don, la rentabilité attendue n'est pas économique mais sociale.

L'investissement à impact sociale est une réponse innovante aux enjeux sociétaux du pays (emploi des femmes, accès à l'éducation et au logement etc.) qui intègre le secteur privé et les marchés de capitaux. Ce modèle est soutenu par la législation locale qui encourage les entreprises à investir dans des projets de développement social au sein même du pays.

Impact(s) :

La plateforme a levé 2,1 millions de dollars et financé 95 projets guidés par les bénéfices sociaux depuis 2008.

En savoir plus : site internet de SASIX www.sasix.co.za

Exemple 3 : *Social Impact Bonds* Royaume-Uni

Localisation : Grande-Bretagne

Besoin social : Faciliter l'accès au financement des politiques publiques et optimiser leur utilisation

Type d'innovation : Innovation organisationnelle et innovation de procédé. Répartition du risque d'échec des politiques publiques entre le secteur privé et le secteur public.

Modèle économique : L'État réalise des économies dans la mesure où il ne paie qu'en cas de réussite du projet. Les investisseurs récupèrent leur investissement ainsi que des intérêts uniquement en cas de résultats sociaux satisfaisants du projet financé.

Descriptif :

Le ministère de la justice britannique a développé en 2010 un modèle de *Social Impact Bonds* dans le cadre d'une politique de réinsertion des prisonniers sur 6 ans confiée à une ONG caritative. Les *Social Impact Bonds* consistent en des partenariats public-privés sous forme d'obligations, visant à financer des politiques sociales publiques. Pour mettre en place ce projet, Social Finance, une banque d'investissement social basée à Londres a vendu un total de 5 millions de livres sterling (environ 5,6 millions d'euros) à 17 investisseurs, majoritairement des organismes caritatifs ainsi que des trusts privés et familiaux. Il ne s'agit donc pas de dons mais de prêts, comportant un risque de non-remboursement pour les bailleurs : si le projet financé n'atteint pas un certain nombre d'objectifs, ils perdent leur investissement initial. A l'inverse, si le taux de récidive diminue de plus de 7,5 %, c'est-à-dire plus l'État économise sur le coût de la réincarcération, alors plus l'investisseur est rémunéré (entre 7,5 % et 13 % de rendement annuel).

Ce modèle change le paradigme selon lequel la puissance publique est maîtresse de la réponse donnée à la collectivité, elle devient désormais « cliente » du secteur privé qu'elle ne rémunère qu'en cas de réussite de la politique sociale.

Impact(s) :

Les premiers résultats ne sont pas encore connus mais une étude indépendante du Ministère de la Justice de mai 2011 met en évidence les intérêts de cette pratique.

En savoir plus : site du ministère de la justice britannique www.justice.gov.uk